



14^{ème} Chasse aux œufs à Trieux

Lundi
1
Avril

Place de l'Abbé Grégoire

Accueil à partir de 14 H 30 (Vente des tickets)

Echange œufs
plastiques

Œufs chocolat

En plus de la récolte, remise

Des gros lapins par tirage
au sort

(8 pour chaque catégorie)

A 16 H,

Dégustation

Gratuite

D'omelette

Programme :

Première chasse

15 H 00 à 15 H 20

Pour les enfants jusqu'au CP

Pause pour regarnir le site

Deuxième chasse

15 H 40 à 16 H 00

Pour les 7 - 12 Ans

Buvette et Gaufres
sur place



**Les parents peuvent
accompagner uniquement
les petits sans participer au
ramassage.**

Manifestation

réservée aux enfants

jusqu'à 12 Ans

Participation : 2€

Paroisse St Jean l'Évangéliste

LOTO

Samedi 16 mars 2024
20h00 MPT de Trieux

Ouverture des portes à 19h00
(pas de réservations de places...)

Buffet appétissant, bénévoles sympathiques...

bons d'achats

*200€, 150€, 100€, 75€, 50€,
et de nombreux lots...*

Prix du carton : 2 €

stationnement possible sur la place de l'église



TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

RECENSEMENT CITOYEN : Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site [Trieux.net](http://trieux.net)

RENTREE SCOLAIRE : le lundi 11 mars.

RENTREE 2024

Inscription à l'école JULES VALLÈS

Les parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) (nés en 2021) à l'école de TRIEUX pour la prochaine rentrée de septembre 2024 **peuvent se présenter en Mairie, munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé.** Ils obtiendront **un dossier d'inscription qui sera à déposer en Mairie.**

Par la suite, le directeur Arnaud BORDI contactera les familles pour finaliser l'inscription.

ÉCHOS DE LA CITÉ

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Le Maire, le Conseil Municipal et les Associations Patriotiques d'Anciens Combattants vous invitent à la Commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie :

MARDI 19 MARS 2024 à 10H30

Rassemblement devant la Stèle AFN

Avec la Participation de l'Harmonie Municipale

Le pot de l'amitié sera servi en Mairie.

DEJECTIONS CANINES

Dans le but de garantir la sécurité, la tranquillité et la salubrité :
- Toute personne promenant un animal devra être en possession d'un sac à crottes.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Mahé GISONDI né le 24/01/2024 à PELTRE.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent
leurs félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveau-nés.*

Décès dans la commune :

- Colette Liliane Aline MESSIN Vve RION née le 06/01/1936 à VOUZIERES (Ardennes) décédée le 07/02/2024 à MOYEUVRE-GRANDE.

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent
leurs condoléances aux familles dans la peine.*

LA VIE ASSOCIATIVE

SAMEDI 2 MARS - 20H30

MAISON POUR TOUS - SOIRÉE COMÉDIE - ENTRÉE LIBRE

La troupe "ILEENJOIE" et l'association Art et Culture vous invitent à une soirée comédie avec éclats de rire assurés.

Madame veut aller en vacances au soleil et prendre l'avion mais
Monsieur un peu radin ne le voit pas comme cela !

LA PAROISSE ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : paroisse.sje@orange.fr ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

SI TRIEUX M'ETAIT CONTE ...

Nouvelle formule n° 4, mars 2024
(Double page détachable)

FORÊT COMMUNALE ESPACE COLLECTIF ET ORGANISÉ

Il semblerait qu'un espace échappe aux mouvements de notre société industrielle. Là, la vie suivrait-elle son cours au rythme des saisons et du temps long ? Les contes et légendes y bruiseraient-ils toujours ? Certainement ! Le loup est encore tapi au fond des bois ; les enfants peuvent en témoigner ! L'éternité, pourtant, n'est pas inscrite dans nos forêts.

Elles ont connu des fortunes variées, en fonction des climats et des transformations humaines.

Émergence et évolution de la forêt.

À la suite de la dernière grande glaciation, 9 à 10 000 ans avant notre ère, un réchauffement progressif entraîne une transformation de la flore. A la toundra succéderont pins, bouleaux puis noisetiers, tilleuls, chênes... Les humains, eux, cueillent, chassent, se déplacent... Ils inventent toujours de nouveaux outils, en os, en pierre, en bois puis en métal. Ils acquièrent des capacités les conduisant à se libérer des aléas de la vie nomade. Ils construisent des habitations, sèment et pratiquent l'élevage.

La sédentarisation implique de conquérir des espaces ; On déboise ! Au rythme de l'évolution de la population. Selon Fernand Braudel¹ celle-ci approche les 6 millions, en France, vers l'an mille cent. Deux siècles plus tard ont atteint environ 20 millions. Il aura fallu gagner, sur la forêt, quelque 13 millions d'hectares. Le lieu-dit « le Sart » (à la sortie de Trieux, direction Lommerange) renvoie probablement² à des

¹ Fernand Braudel, *L'identité de la France, les Hommes et les Choses*, ed. Flammarion 1990, p. 136.

² Hypothèse cohérente, puisque la ferme du Sart appartenait à la riche abbaye de St-Pierremont, construite au début du 11^{ème} s.

« dessartages » (enlever troncs et racines) intervenus entre les 11^{ème} et 13^{ème} siècle.

Pour autant, subsiste un important espace boisé dont les droits d'usage sont primordiaux pour les collectivités rurales.

Une forêt communautaire.

Le 13^{ème} siècle est témoin d'une forte poussée de Chartes de franchises, droits nouveaux accordés aux communautés avec, notamment, l'usage des eaux et des bois qui, au fil du temps, se transformèrent en propriété.

La forêt communale de Trieux est composée de 3 parties : Le bois de Hasselot. Il appartenait jadis à l'abbaye de Saint-Pierremont qui l'échangea contre un pré, appartenant à la communauté de Trieux, pour y implanter des étangs, aujourd'hui disparus

Le bois de Sancy, cadeau « aux bourgeois et bourgeoises de Sancy » en 1294, par le Duc Herni de Bar³. Ce bois constituait une enclave sur le ban communal de Trieux jusqu'à la disparition, en 1827, de cette disposition. Sans changement de propriétaire.

Le bois du Petit Colmont, qui constitue la grande partie de l'espace boisé de la commune.

Une forêt soumise à des règles.

Dès le moyen âge, le pouvoir politique légifère pour garantir le devenir de la forêt. Les Ducs de Lorraine s'alignaient, en général, sur les ordonnances françaises. L'ordonnance de Colbert (1669) précise :

- Les bois doivent être séparés des champs par des fossés et délimités par des pieds corniers⁴ ou des bornes, souvent visibles encore actuellement ;
- Les coupes sont réglementées. $\frac{1}{4}$ du bois est mis en réserve, le reste est délimité en 25 parcelles, reliées entre elles par des sentiers. Elles seront exploitées, à tour de rôle, durant 25 années.

³ Avant la fusion des duchés de Bar et de Lorraine, au 15^{ème} siècle, notre secteur dépendait du Duché de Bar.

⁴ Arbres plantés aux angles du bois.

Ces règles sont commandées par le souci de rationaliser l'exploitation de cette richesse naturelle.

Une richesse au service de tous.

Toutes les familles tiraient profit de la forêt, surtout, comme c'est le cas à Trieux, lorsque celle-ci est propriété collective. Reportons-nous au 18^{ème} siècle. Chaque année la parcelle destinée à la coupe est répartie, par tirage au sort, en autant de lots qu'il y a de familles. À Trieux, chacune d'entre elles dispose d'une superficie d'environ 550 m² dont l'exploitation sera destinée au chauffage domestique. Mais, qu'en est-il du quart de réserve ?

Il couvre près de 50 ha. Son usage répond aux multiples besoins d'une société rurale, essentiellement agricole. Le bois est la matière première dans la fabrication des charrettes, tombereaux, roues, charpentes, fenêtres, portes... Cette économie génère de nombreux métiers : menuisiers, charpentiers, charrons, maréchaux-ferrants, tonneliers, bûcherons, scieurs de long...

Et puis, l'industrie sidérurgique, née dans le pays haut, bien avant la Révolution industrielle⁵, est grande consommatrice de charbon de bois⁶. Ainsi, le métier de charbonnier est fort répandu dans la région⁷. À Avril, par exemple, on en dénombre une trentaine à la fin de l'ancien régime⁸. D'ailleurs, certains terrains agricoles⁹ ont conservé traces de la carbonisation du bois sous forme de cercle de terre noircie. Parfois, les charbonnières étaient situées en pleine forêt¹⁰. Dans ce cas, subsistent des morceaux de charbon de bois.

Autre grand usage de la forêt, la vaine pâture. Le troupeau communal, à certaines périodes de l'année, peut se nourrir en forêt, à la condition que les taillis soient suffisamment développés. Les porcs, eux, se régalaient des fruits du chêne et du hêtre.

5 Dans des champs, à la sortie de Trieux, des morceaux de machefer témoignent d'une industrie métallurgique à l'époque gallo-romaine.

6 Lorsque le charbon à coke s'imposa comme énergie dans les hauts-fourneaux, les charbonnières s'éteignirent.

7 La proximité des forges de Moyeuve et Hayange en étant la raison.

8 La commune d'Avril possède 1028 ha de forêt.

9 Cercles visibles dans le champ, à gauche de la route, en face de la ferme « la tuilerie », avant Avril, lorsque la terre est nue.

10 On en trouve au bord de Chevillon, dans le bois de Trieux.

Quant au quart de réserve, là où les arbres prennent de l'envergure, il constituait la ressource essentielle des communautés.

Une réserve pour financer des travaux coûteux. Ainsi, la commune de Lommerange est autorisée, en 1811, à financer les travaux de réfection du presbytère, s'élevant à 1204 francs, sur son ¼ de réserve dont elle vient de recevoir 10 416 francs pour le produit d'un tiers de cette réserve. Donc, la vente totale aurait représenté environ 31 200 francs. Cette somme aurait permis l'achat de 7 belles maisons avec jardin.

À Trieux, le coût, 14 429 francs, de la partie de l'église reconstruite en 1822 (nef et chœur) a, de même, été assuré par des recettes de la vente de bois. La reconstruction du clocher, en 1851, fut assurée dans les mêmes conditions.

Si, maintenant, d'autres sources de financement alimentent les ressources des communes, la forêt n'en a pas moins conservée une fonction essentielle.

Forêt, source de vie, de mystère et de bonheur.

Promeneurs, à la balade bienfaitrice, après avoir jeté votre dévolu sur les champignons, portez votre regard sur des vestiges couverts de mousse, vous y lirez peut-être quelques lettres évocatrices de notre histoire. Comme celles F et D sur d'anciennes bornes frontières, à l'image de celle posée près du Monument aux morts. Par ailleurs, la forêt conserve une double utilité, économique et écologique.

Matière première renouvelable, elle a de beaux jours devant elle, à la condition que les modifications climatiques ne viennent pas réduire la résistance des forêts aux maladies ou favoriser l'expansion de parasites.

La forêt a toujours été facteur d'équilibre écologique (préservation de la flore et de la faune) et de régulation du climat par l'absorption de dioxyde de carbone, et la production d'oxygène.

Le réchauffement climatique met à mal cette permanence d'une forêt protectrice.

La « sagesse » prendra-t-elle le pas sur des intérêts à courts termes ?

Daniel Sommen

Offices religieux en Mars :

- Samedi 2 mars à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux
- Dimanche 3 mars à 11H00 : Messe dominicale à Audun-le-Roman
- Samedi 9 mars à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux
- Dimanche 10 mars à 11H00 : Messe dominicale à Audun-le-Roman
- Samedi 16 mars à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux
- Dimanche 17 mars à 11H00 : Messe dominicale à Audun-le-Roman
- Mercredi 20 mars à 10H00 : R.D.V. devant l'ancien cimetière de Sancy avec les enfants du caté pour le Chemin de Croix
- Vendredi 22 mars à 18H00 : Célébration Pénitentielle à Audun-le-Roman
- Samedi 23 mars à 18H00 : Messe anticipée des Rameaux à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux
- Dimanche 24 mars à 11H00 : Messe des Rameaux à Audun-le-Roman
- Jeudi-Saint 28 mars à 18H00 : Célébration de la Cène à Audun-le-Roman
- Vendredi-Saint 29 mars à 18H00 : Office de la Passion du Seigneur à Audun-le-Roman
- Samedi-Saint 30 mars à 21H00 : Vigile Pascale à Audun-le-Roman
- Dimanche 31 mars à 11H00 : Messe de Pâques à Audun-le-Roman

COMITÉ DES FÊTES

Prochain concours de belote Dimanche 24 mars à 15h à la Salle G. BRASSENS.

RELAIS PETITE ENFANCE les « Mes-Anges »

Inscriptions obligatoires avant chaque animation

☎ 09 67 42 49 23 ou animram@coeurdupayshaut.fr

Pour les parents employeurs et assistantes maternelles

Mardi 12 mars à 9h15 au périscolaire Thème : bricolage

LA TRIOTHÈQUE

Le **printemps** arrive ! Et avec lui revient notre **concours** de dessins de Pâques.

Profitez donc des vacances d'hiver pour faire votre plus joli dessin de cloches (attention : pas de coloriage sur dessin imprimé !) et venez le déposer à la Triothèque **entre le 1^{er} et le 15 mars**. Les votes auront lieu du 18 au 29 mars, directement à la Triothèque ou via notre page Facebook. Les gagnants seront annoncés dans la semaine du 1^{er} avril.

Nous vous rappelons qu'il y a trois catégories : les 3-5 ans ; les 6-8 ans ; les 9-11 ans. Bonne chance à toutes et à tous !

Avec le printemps vient le temps des **semis** et des premières **plantations**. N'hésitez pas à venir piocher quelques graines dans notre **grainothèque**. La seule condition est de déposer certaines de vos graines afin de permettre un **échange** entre vous : des graines de courgette contre des graines de capucine ; des graines de tournesol contre des graines de carotte : plus il y aura de diversité, mieux cela sera ! À très vite !

CONCOURS DE DESSIN DE PÂQUES



La Triothèque organise son
CONCOURS DE DESSIN
du 1^{er} au 15 mars 2024



sur le thème de
LA CLOCHE

Trois catégories :

3 à 5 ans / 6 à 8 ans / 9 à 11 ans

**Fais ton plus beau dessin de cloche et dépose-le à la Triothèque.
Pense à mettre tes Nom et Prénom, ton Âge,
ton Téléphone et ton Adresse au dos de ton dessin.**



Le vote aura lieu du 18 au 29 mars.
L'annonce des gagnants se fera le 2 avril.

Samedi 23 Mars 2024 à partir de 19h
Salle G. Brassens
TRIEUX

Soirée FLUO

ANIMATION DJ
avec STEPH
CREATEUR D'AMBIANCE



MENU ADULTE 26€

Assiette printanière : terrine de légumes et verrine à la Grecque
Gnocchi sauce au choix (bolognaise, carbonara, 4 fromages, pesto)
Carpaccio d'ananas rôti et sa boule de glace vanille
Café

MENU ENFANT (6-12) 10€

Gnocchi sauce au choix
Babybel
Glace

Gratuit pour les 0-5 ans

Boissons non comprises - Un apéro offert « La bolée des Petites Mains » à chaque adulte et un cocktail de jus de fruits pour les enfants.

Réservations :

06 52 35 44 91

JUSQU'AU 11 MARS 2024

Association des parents d'élèves

les Petites
Mains

Repas soumis à un nombre minimum de participants.



Samedi 9 mars 2024

Salle Georges Brassens - Trieux

Arrivée inscrits: de 17h45 à 18h45

Arrivée non inscrits (s'il reste des places) :
de 18h45 à 19h15

organisé par les amicales des
JSP & DES SAPEURS POMPIERS
de Trieux - Tucquegnieux



Réservations par téléphone ou sms au :
06 66 58 59 04 - 06 10 24 77 68
ou par mail : amicale.txtx@gmail.com